

LA RÉPUBLIQUE

DU CENTRE

ORLÉANS
PROCHE BANLIEUE

VENDREDI 10 MARS 2006 - 0,80 € - N° 17998

Fondateur : Roger Secrétain
Président-Directeur général : Jacques Camus

Val Sologne

Châteauneuf-sur-Loire

Services aux personnes handicapées : un taxi à la pointe de l'innovation

■ Châteauneuf est à la pointe du développement des services aux personnes handicapées.

Avec cette première dans le Loiret : un taxi aménagé pour le transport des personnes à mobilité réduite.

Hier soir, Régis Barrault a organisé une réception pour présenter son nouveau taxi, aménagé pour le transport des personnes à mobilité réduite. Des responsables d'associations pour personnes handicapées

ou malades étaient présentes, et ont souligné l'intérêt d'un tel service. Pour Catherine Duchêne, éducatrice, « cela va permettre aux handicapés de se sentir plus à l'aise que dans les camionnettes généralement mises à leur disposition. C'est plus discret, plus confortable. »

Car l'enjeu est ici au-delà de l'initiative individuelle de Régis Barrault, le premier dans le Loiret à proposer un tel véhicule. Il est effectivement question, comme l'a souligné le conseiller général, Daniel

Mériaud, d'une évolution des mentalités de la société dans son entier : « Depuis cinq ou six ans, de nombreuses actions sont mises en place pour les personnes handicapées, et c'était nécessaire. Nous n'avons plus aujourd'hui le regard que nous portions hier sur les personnes handicapées. » Pour l'élu départemental, cette initiative privée entre dans la même lignée que tous ces services mis en place pour aider ceux qui ont des difficultés, à vivre leur quotidien dans de meilleures conditions.

Raoul de Fierville, responsable des actions contre la mucoviscidose dans le Loiret, est, quant à lui, plus réservé : « Cela progresse pour les personnes handicapées ou malades, il était grand temps. Mais il reste encore à faire. »

Annie Desailly.

Le musée labellisé « Tourisme et handicap »

Hasard du calendrier, c'est également hier que le préfet de Région est venu visiter le musée de la Marine de Loire, dans le cadre du programme de labellisation « Tourisme et handicap », programme mis en œuvre dans la région Centre en 2002.

Catherine Dupraz, attachée de conservation, a indiqué que le musée, dès sa conception, avait été aménagé pour l'accueil des personnes handicapées. C'est donc sans difficulté que le musée a obtenu la labellisation. Le musée accueille régulièrement des groupes de personnes déficientes visuelles, mais n'a pas reçu ce label, qui prend en considération les individuels et non les groupes.



HIER SOIR, A L'ESPACE FLORIAN. Régis Barrault (à gauche) a présenté son taxi aménagé au conseiller général, Daniel Mériaud (deuxième à gauche) et aux responsables d'associations présents.